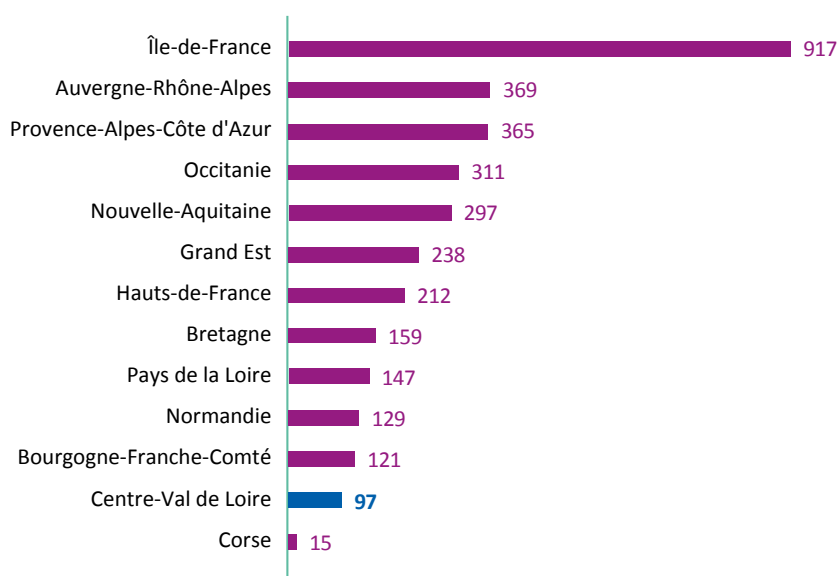




Ensemble des dermatologues et vénérologues¹

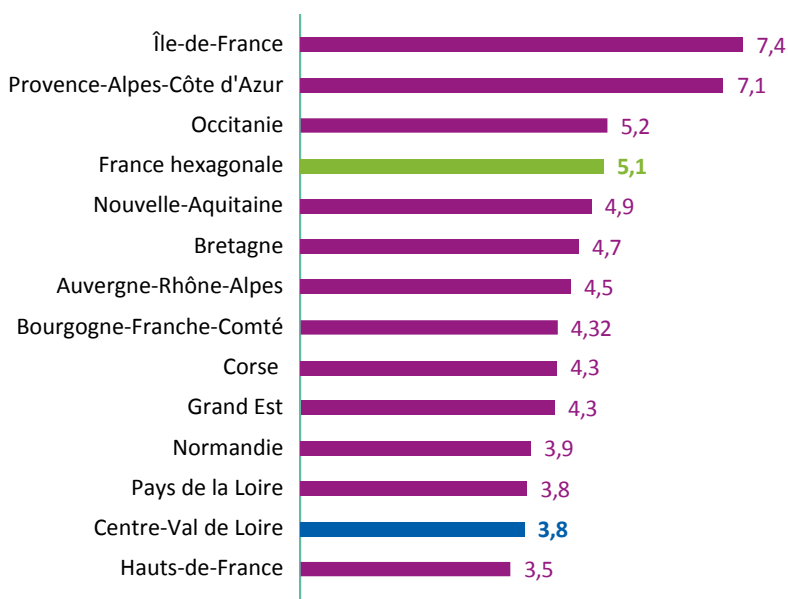
de la région
Centre-
Val de Loire

NOMBRE DE DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES PAR RÉGION EN 2024



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

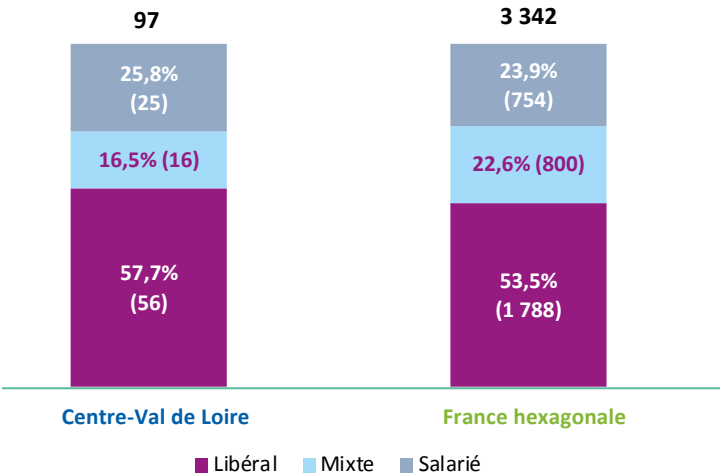
DENSITÉ DE DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES POUR 100 000 HABITANTS EN 2024



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Insee (RP 2021)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

1) Sont considérés les dermatologues et vénérologues ayant une activité de soin au 1^{er} octobre 2024 (hors remplaçant).

PROPORTION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES SELON LE MODE D'EXERCICE EN CENTRE-VAL DE LOIRE ET EN FRANCE HEXAGONALE EN 2024 (EN % ET EN EFFECTIFS)



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

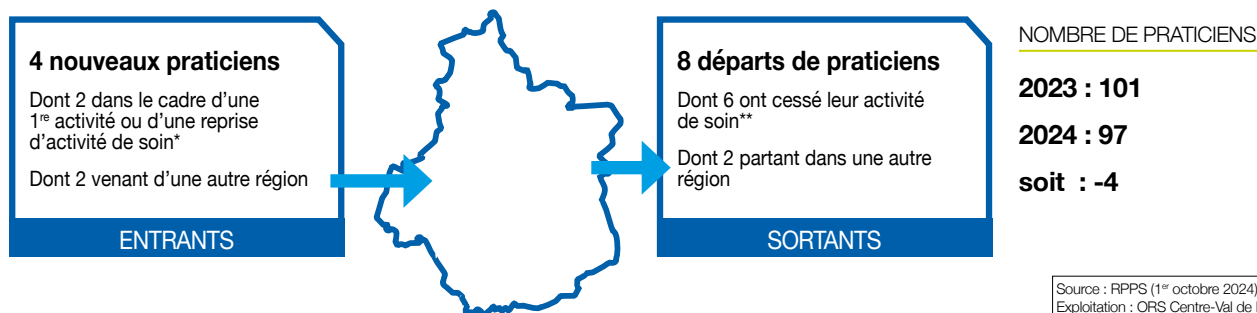
RÉPARTITION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES SELON LE MODE D'EXERCICE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2024 (EN % ET EFFECTIFS)

	Libéral	Mixte	Salarié	Total	Densité (pour 100 000 habitants)
Cher (18)	71,4 % (5)	- (2)	- (0)	100,0 % (7)	2,3
Eure-et-Loir (28)	77,8 % (7)	- (1)	- (1)	100,0 % (9)	2,1
Indre (36)	- (1)	- (1)	- (3)	100,0 % (5)	2,3
Indre-et-Loire (37)	55,1 % (27)	16,3 % (8)	28,6 % (14)	100,0 % (49)	8,0
Loir-et-Cher (41)	55,6 % (5)	- (2)	- (2)	100,0 % (9)	2,7
Loiret (45)	55,0 % (11)	20,0 % (4)	25,0 % (5)	100,0 % (20)	2,9
Centre-Val de Loire*	57,7 % (56)	16,5 % (16)	25,8 % (25)	100,0 % (97)	3,8
France hexagonale	53,5 % (1 788)	22,6 % (754)	23,9 % (800)	100,0 % (3 342)	5,1

Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Insee (RP 2021) - Exploitation : ORS
Centre-Val de Loire

* : Un professionnel pouvant exercer sur plusieurs départements, la somme des 6 départements n'est pas égale au total de professionnels en région

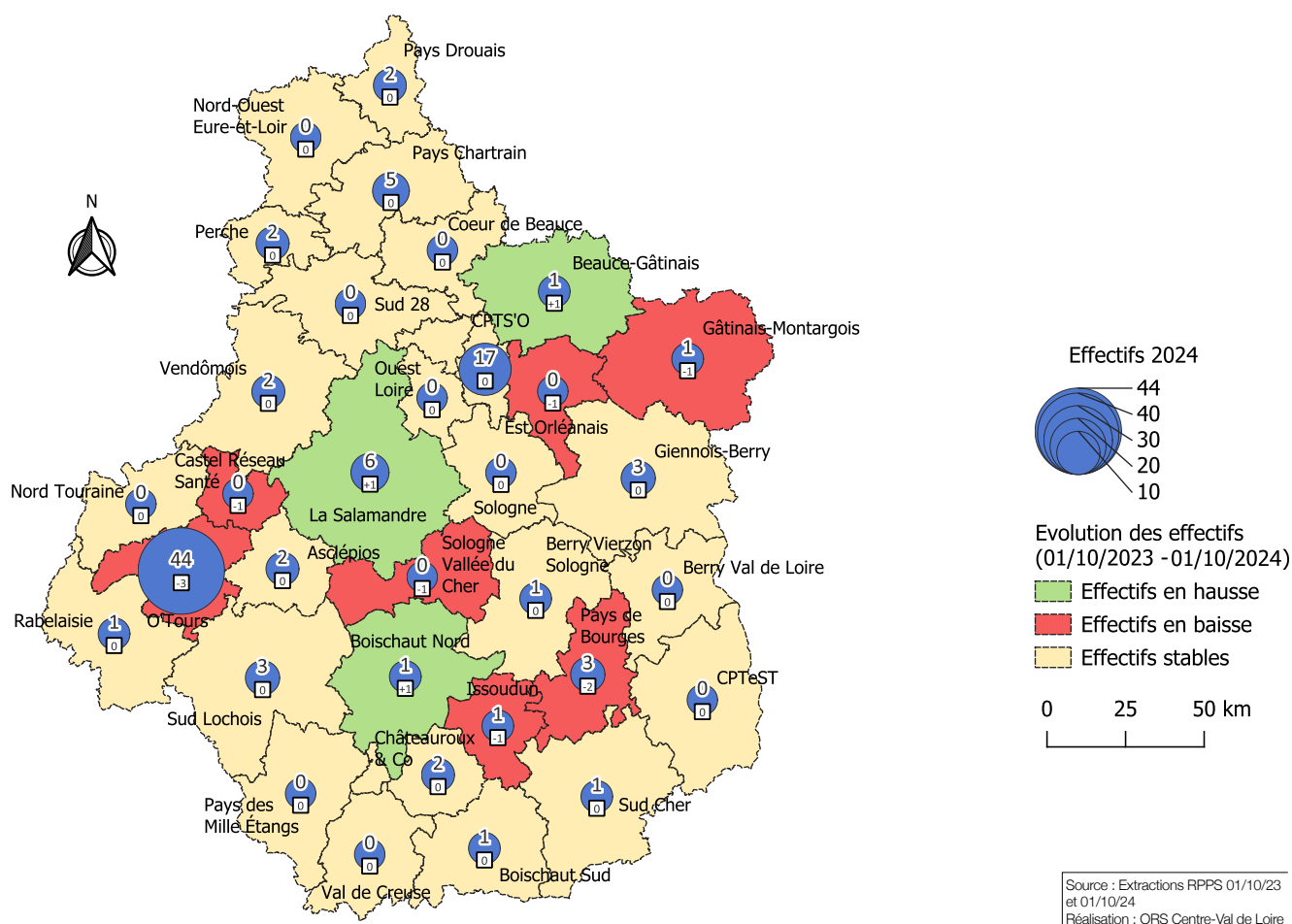
Évolution des effectifs Dermatologues et vénérologues • 2023-2024



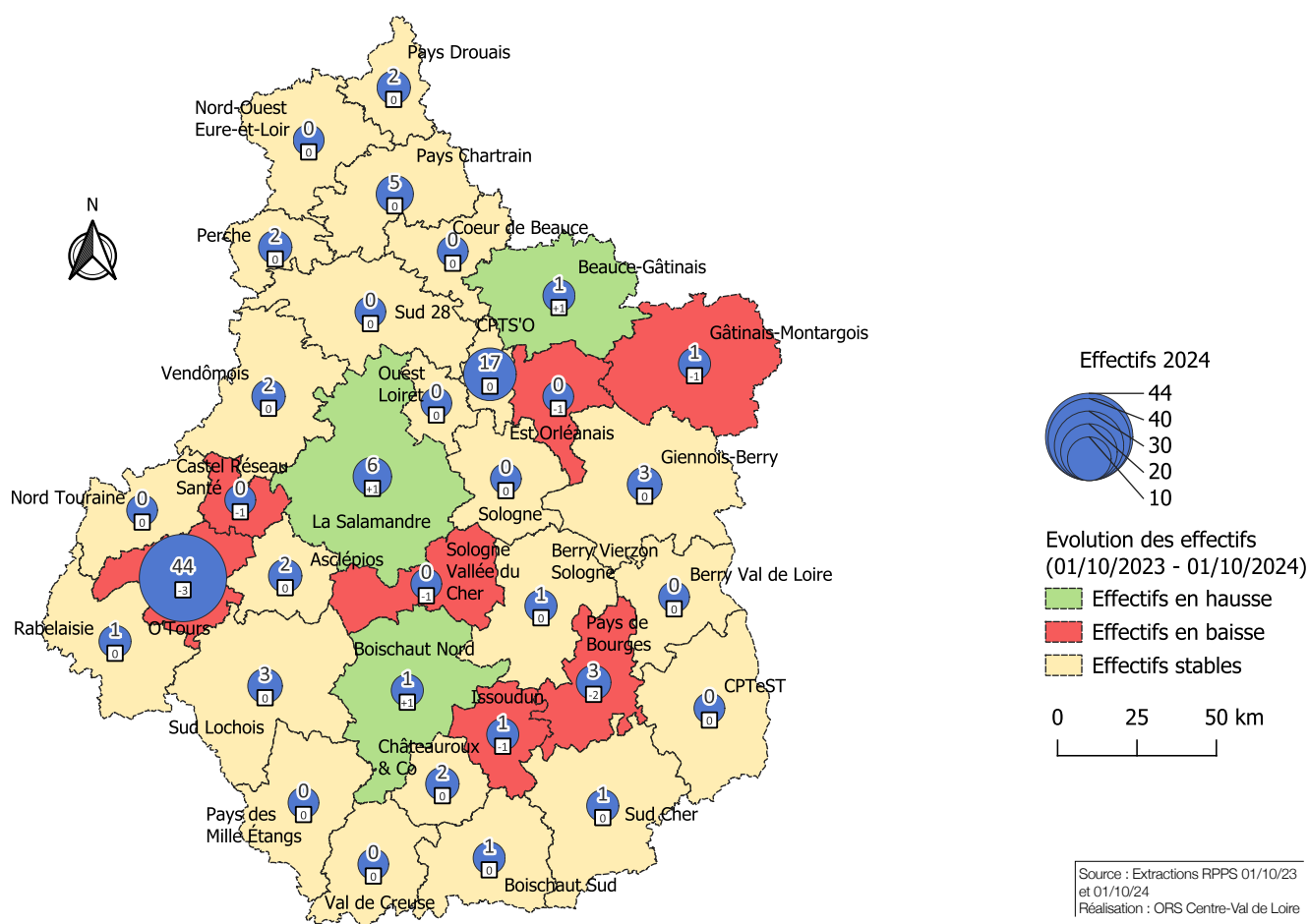
* Cette catégorie comprend les jeunes professionnels installés pour la première fois, mais également des professionnels ayant exercé précédemment à l'étranger ou dans des activités non-soignantes (fonctions administratives, salariés du privé) ainsi que des praticiens ayant repris une activité après un départ à la retraite.

** L'arrêt d'activité de soin comprend majoritairement des professionnels partis à la retraite, mais inclut également des professionnels ayant cessé leur activité (reconversion, décès, ...) ou exerçant en 2024 une activité non soignante (ex : fonctions administratives).

EFFECTIFS (1^{ER} OCTOBRE 2024) ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DERMATOLOGUES (1^{ER} OCTOBRE 2023 - 1^{ER} OCTOBRE 2024) - DÉLIMITATIONS CPTS 2023



EFFECTIFS (1^{ER} OCTOBRE 2024) ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DERMATOLOGUES (1^{ER} OCTOBRE 2023 - 1^{ER} OCTOBRE 2024) - DÉLIMITATIONS CPTS 2024



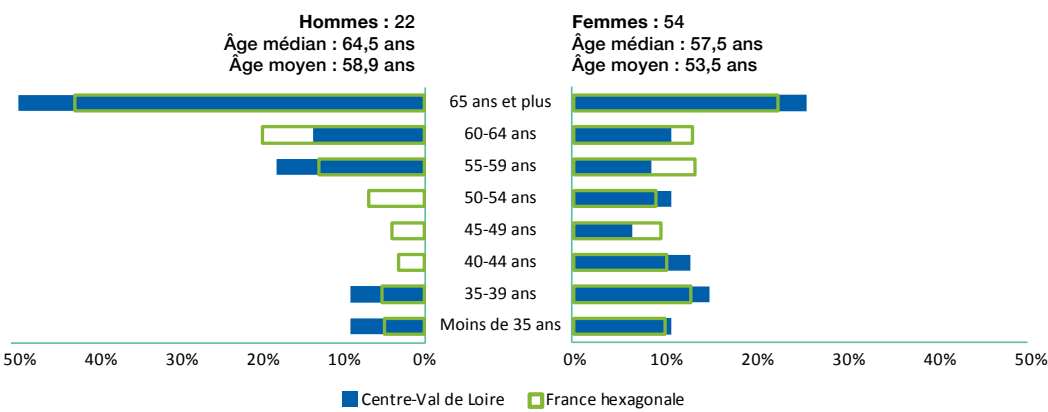
- NB : Un professionnel exerçant sur plusieurs CPTS est compté ici autant de fois. Aussi, la somme des professionnels de chaque CPTS peut ne pas être égale au nombre de professionnels mentionné plus haut. De même, il se peut qu'un professionnel n'exerçant plus dans une CPTS soit toujours en activité dans une autre CPTS.

Dermatologues et vénérologues de ville

(Libéraux, mixtes et
salariés des centres
de santé) (N = 76 en
Centre-Val de Loire ;
N = 2 712 en France
hexagonale)

Pyramide des âges

RÉPARTITION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES DE VILLE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET EN FRANCE
HEXAGONALE PAR CLASSE D'ÂGE ET PAR SEXE EN 2024



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

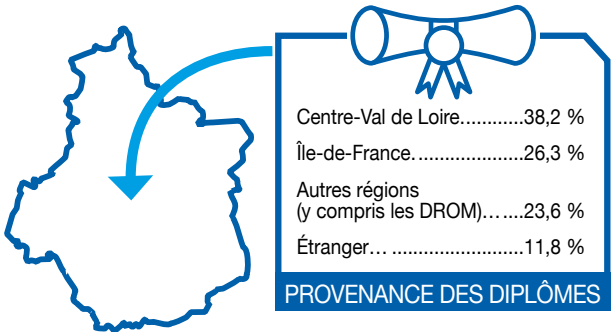
RÉPARTITION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES DE VILLE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION PAR CLASSE
D'ÂGE EN 2024 (EN EFFECTIFS)

	Moins de 35 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus
Cher (18) (N = 7)	1	-	-	-	-	1	-	5
Eure-et-Loir (28) (N = 8)	-	-	-	-	-	1	1	6
Indre (36) (N = 3)	-	-	-	-	-	-	-	3
Indre-et-Loire (37) (N = 37)	5	6	4	2	5	1	4	10
Loir-et-Cher (41) (N = 8)	-	2	-	-	-	1	3	2
Loiret (45) (N = 15)	1	1	2	1	-	4	1	5
Centre-Val de Loire (N = 76)	9,2% (7)	11,8% (9)	7,9% (6)	3,9% (3)	6,6% (5)	10,5% (8)	10,5% (8)	39,5% (30)
France hexagonale (N = 2 712)	8,6% (234)	10,8% (293)	8,3% (226)	8,1% (219)	8,4% (229)	13,2% (357)	14,8% (402)	27,7% (752)

Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Formation

Répartition des dermatologues et vénérologues de ville de la région selon leur région d'obtention de diplôme en 2024 (N = 76)



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

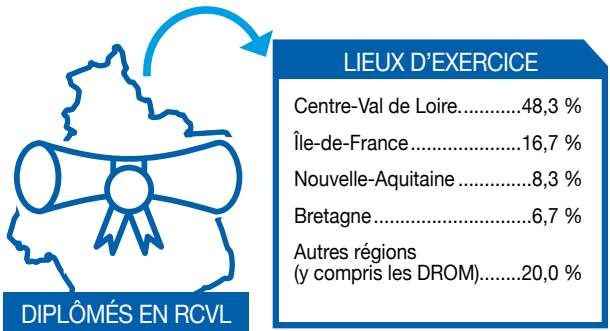
RÉPARTITION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES DE VILLE DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION SELON LEUR RÉGION D'OBTENTION DE DIPLÔME EN 2024 (EN EFFECTIFS)

	Centre-Val de Loire	Autres régions (y compris les DROM)	Étranger
Cher (18) (N = 7)	2	5	-
Eure-et-Loir (28) (N = 8)	-	8	-
Indre (36) (N = 3)	1	2	-
Indre-et-Loire (37) (N = 37)	25	8	4
Loir-et-Cher (41) (N = 8)	-	6	2
Loiret (45) (N = 15)	1	11	3
Centre-Val de Loire (N = 76)	29 (38,1 %)	38 (50,1 %)	9 (11,8 %)

Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Un professionnel pouvant exercer sur plusieurs départements, la somme des 6 départements n'est pas obligatoirement égale au total en région Centre-Val de Loire.

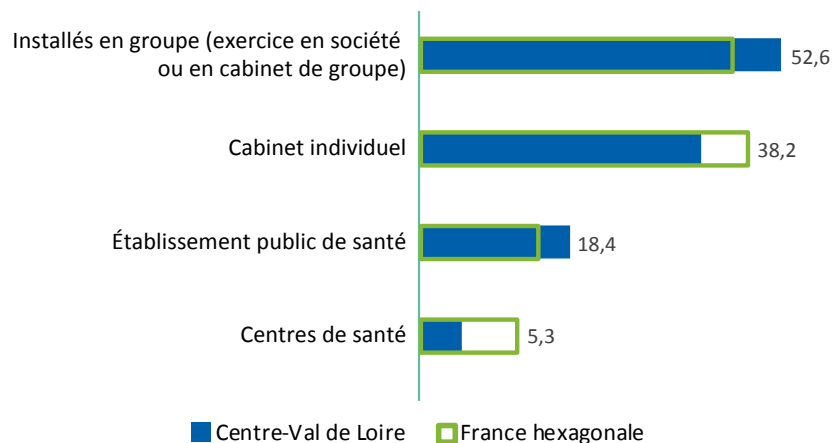
Répartition des dermatologues et vénérologues de ville ayant été formés en région Centre-Val de Loire selon leur région d'activité en 2024 (N = 60)



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Lieux d'exercice des dermatologues et vénérologues de ville²

RÉPARTITION DES DERMATOLOGUES ET VÉNÉROLOGUES DE VILLE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET EN FRANCE HEXAGONALE PAR LIEU D'EXERCICE EN 2024 (EN %)



Source : RPPS (1^{er} octobre 2024)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

L'effectif des dermatologues et vénérologues salariés exclusifs (salariés hors centres de santé) étant trop faible sur la région Centre-Val de Loire (N = 21), nous n'y avons pas accordé de partie.

Remplaçants

✖ 11 professionnels sont inscrits en Centre-Val de Loire en tant que remplaçants : 5 en libéral, 5 en activité mixte et 1 salarié. 9 ont moins de 45 ans et 2 ont 65 ans et plus.

2) Contrairement à l'exploitation de 2022, les multiples activités des professionnels ont été prises en compte dans le décompte des lieux d'exercice. Un professionnel peut donc être comptabilisé plusieurs fois dans chacune des catégories correspondant à ses activités.